

Leudelange, le 3 octobre 2024.



**A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

lundi, 21 octobre 2024 à 08:30 heures
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange
100, rue de Bettembourg
L-3346 LEUDELANGE

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;
- 2) Travaux de mise en conformité de l'installation d'extinction mousse dans l'usine - approbation du devis extraordinaire (4/510/222145/Z/24001);
- 3) Travaux de réfection de la couche de roulement à l'entrée du site - approbation du devis extraordinaire (4/510/221313/Z/25001)
- 4) Rapport de vérification du bilan et des comptes de profits et pertes de l'exercice 2023 – approbation ;
- 5) Tarifs d'incinération 2025 – approbation ;
- 6) Budget rectifié 2024 et budget 2025 – approbation ;
- 7) Divers et informations.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire,
Pauline van WISSEN

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.